

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 17 janvier 2022

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	10 Janvier 2022	10 Janvier 2022
23	17	17 + 3		

Délibération n° 2022DE01-001 : Tournoi d'échecs – Mise à disposition à titre gracieux de la salle municipale de St Germain de Marencennes

L'an deux mille vingt-deux, **le lundi 17 janvier** à vingt heures, compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19 et afin de respecter les « gestes barrière » le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la maison du village de la Commune déléguée de Péré, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :
Jackie ALBERT, Cécile BONNIFAIT, Jean-Pierre PARONNEAU, Colette PARONNAUD, Denis DUBOURGNOUX, Micheline SIMONNEAU, Claude RAVON, Isabelle DUMONT, Christophe PARION, Martine LLEU, Sandrine GUIBERT (arrivée à 20h08 – a pu participer au vote), Marc-Antoine LAMBERT, Jean François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Jean-Yves BOUCARD, Berend KAMP.
Membres absents non représentés :
Rémi GROLAUD, Christèle ROBLIN, Fanny GRIMAUD.
Membres absents représentés :
Jean-Luc PROQUIN (donne procuration à M. Jacky ALBERT), Patrick MORENNE (donne pouvoir à M. Jean-François MALTERRE), Martine YVON (donne procuration à Mme Colette PARONNAUD).
Secrétaire de séance : Claude RAVON

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que l'Echiquier Surgérien, représenté par sa présidente Madame Ketsia LJUTOVAC, souhaiterait, comme en 2020, organiser un tournoi d'échecs départemental (championnat scolaire) dans la salle municipale de St Germain de Marencennes le mercredi 26 janvier 2022.

Madame la Présidente précise qu'il n'y a ni frais d'inscription ni frais d'entrée et à cet effet demande la gratuité de la salle.

Ces explications entendues, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres :

- **Donne** acte au rapporteur des explications détaillées ci-dessus,
- **Décide** de mettre à disposition à titre gratuit la salle municipale pour le tournoi d'échecs départemental qui se déroulera le mercredi 26 janvier prochain,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200080091– 20220117 – 2022DE01-001 _____ – DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 21 / 01 / 2022

Fait les jours, mois et ans désignés ci-dessus.
Pour extrait conforme.
Les signatures sont au registre.
SAINT-PIERRE-LA-NOUE
Le 18 janvier 2022.
Le Maire,



Walter GARCIA.

[Faint, illegible text covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

